

## Question théorique de Droit Constitutionnel .....

Par **DROITCRÉTEIL**, le **01/12/2023** à **10:49**

Que se passerait-il si le président de la République française décidait de pénétrer au sein de l'hémicycle de l'Assemblée nationale ou du Palais du Luxembourg ? Quelle autorité pourrait l'en empêcher ? La police ? La gendarmerie ?

Voici une question qui me taraude et que je me posais avant même de faire du droit. Hâte de

voir vos propositions !